

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE CHANES
Séance du 23 janvier 2024

Membres

En exercice : 13

Présents : 10

Votants: 11

Pour: 11

Contre: 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

17 janvier 2024

Date d'affichage:

17 janvier 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-trois janvier à 19 h 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Brigitte DARMEDRU

Présents : Brigitte DARMEDRU, Philippe GENETIER, Gilbert GUILLOUX, Anthony ALVES DA COSTA, Angélo CARINGI, Marie-Agnès FERNANDEZ, Ingrid LAFOREST, Jean-Yves LAROCLETTE, Céline RUBIO, Nathalie SARRAU

Représentés : Muriel WOLKOWICKI par Brigitte DARMEDRU

Excusés : Dominique DEBAUX, Michaël MONTEIRO

Absents :

Secrétaire de séance : Jean-Yves LAROCLETTE

Objet: BUDGET PRINCIPAL 2024 : AUTORISATION D'ENGAGEMENT DE DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (ANNULE ET REMPLACE DE_2023_46) - DE_2024_01

VU la délibération DE_2023_46 du 4 décembre 2023,

Les restes à réaliser de l'exercice 2022 doivent être retranchés et non ajoutés dans le montant à prendre en compte pour le calcul des 25%.

Le Maire rappelle les dispositions de l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui permet au conseil municipal, avant l'approbation du budget, d'autoriser le Maire à mandater des dépenses d'investissement dans la limite de 25% des crédits ouverts au budget précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre / Opération	Crédits votés au BP 2023 (crédits ouverts)	RAR 2022 inscrits au BP 2023 (crédits reportés)	Crédits ouverts au titre de DM votées en 2023	Montant total à prendre en compte	Crédits pouvant être ouverts à l'assemblée délibérante (25%)
D204	25 000.00 €	1 000.00 €	0.00 €	24 000.00 €	6 000.00 €
Opération 76 ENSEMBLE SOCIO-CULTUREL	6 083.00 €	1 083.00 €	0.00 €	5 000.00 €	1 250.00 €
Opération 80 BÂTIMENT MAIRIE-ÉCOLE	8 000.49 €	0.00 €	0.00 €	8 000.49 €	2 000.12 €
Opération 81 TRAVAUX ÉGLISE	7 000.00 €	0.00 €	- 3 000.00 €	4 000.00 €	1 000.00 €
Opération 85 TERRAINS DE SPORTS	91 800.00 €	0.00 €	0.00 €	91 800.00 €	22 950.00 €
Opération 88 MATÉRIEL	5 000.00 €	0.00 €	3 000.00 €	8 000.00 €	2 000.00 €
Opération 92 BÂTIMENT LA POSTE	500.00 €	0.00 €	985.00 €	1 485.00 €	371.25 €
Opération 96 TERRAINS SAISONNIERS	63 800.00 €	0.00 €	0.00 €	63 800.00 €	15 950.00 €
Opération 106 GARDIENNE	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €	2 000.00 €	500.00 €
Opération 107	3 000.00 €	0.00 €	0.00 €	3 000.00 €	750.00 €

LOGEMENTS COMMUNAUX					
Opération 115 AMÉNAGEMENT ROUTE DES BEAUJOLAIS	4 000.00 €	4 000.00 €	15.00 €	15.00 €	3.75 €
Opération 116 BATIMENT WC PUBLICS	25 000.00 €	0.00 €	- 1 000.00 €	24 000.00 €	6 000.00 €
TOTAL	241 183.49 €	6 083.00 €	0.00 €	235 100.49 €	58 775.12 €

Montant total maximum des dépenses autorisées : **58 775.12 €**

LE CONSEIL, après avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE jusqu'à l'adoption du budget principal 2024, le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite de 58 775.12 € répartis comme suit :

Chapitre / Opération	Article	Libellé	Montant
Opération 76 ENSEMBLE SOCIO-CULTUREL	2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	1 250.00 €
Opération 80 BÂTIMENT MAIRIE-ÉCOLE	21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	2 000.00 €
Opération 85 TERRAINS DE SPORTS	21351	Installations générales, agencements et aménagements divers - Bâtiments publics	2 000.00 €
Opération 88 MATÉRIEL	21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	2 000.00 €
Opération 104 GARAGE	21758	Autres installations, matériel et outillages techniques	500.00 €
Opération 107 LOGEMENTS COMMUNAUX	21321	Constructions bâtiments privés - immeubles de rapports	750.00 €
Opération 116 BÂTIMENT WC PUBLICS	21351	Installations générales, agencements et aménagements divers - Bâtiments publics	6 000.00 €
TOTAL			14 500.00 €

Fait en séance les jour, mois et an susdits.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 25 / 01 / 2024
et publié ou notifié
le 25 / 01 / 2024



Le Maire,

Brigitte DARMEDRU.

